

# DOSSIER

## PENSIONS ET JOURNALISME

Une centaine de journalistes (pré)pensionné-es sont encore dans le circuit en Fédération Wallonie-Bruxelles, soit 5,5% de la profession. Leurs profils sont variés, plutôt tournés vers la presse écrite, et leur satisfaction au travail est plutôt haute. Rarissime en journalisme...

## LA DIFFICULTÉ DE PASSER LE FLAMBEAU

un dossier de Catherine Joie

Par manque d'informations sur les journalistes à la retraite qui gardent un pied (voire deux) dans le métier... Nous en avons cherché. Une centaine de journalistes sont concerné-es en Fédération Wallonie-Bruxelles, soit 5,5% de la profession. Leurs profils sont variés, plutôt tournés vers la presse écrite, et leur satisfaction au travail est plutôt haute. Rarissime en journalisme...

Quinze journalistes interviewé-es dans le cadre de ce dossier (voir encadré p.6) décrivent un quotidien confortable : un bon revenu mensuel (2.100€ brut de pension de retraite en moyenne), une série de piges complémentaires (mal rémunérées, mais qu'importe ?, il s'agit "d'un plus") et surtout, la fin des contraintes horaires et de la pression managériale. "On ne m'emmerde plus", résume un interlocuteur. Dès lors, pourquoi arrêter passé les 65 ans ?

Chacun-e insiste sur la nécessité de "laisser la place aux jeunes", mais personne n'estime qu'il ou elle monopolise le terrain à titre individuel. Je reste car je me sens toujours accueilli-e, je reste pour donner un coup de main, parce que j'aime écrire, car mon travail est apprécié... Notre panel tient à son expertise, construite au fil des ans, et parfois à sa signature. Difficile de lâcher une vie de journalisme, n'est-ce pas ? Et puisque la transmission ne fait pas vraiment partie de la culture des rédactions – autre constat majeur de cette enquête... Rester disponible est une option – qui arrange certaines rédactions. Elles gagnent à collaborer avec des journalistes expérimenté-es devenu-es bon marché.

Au-delà des motivations des un-es et des autres, ce dossier interroge donc l'accès au privilège d'être journaliste. Qui peut en être, lorsque les médias n'embauchent plus vraiment ou le font différemment ?

C'était un rendez-vous organisé en petit comité au sous-sol de la Maison des journalistes, rue de la Senne, à Bruxelles, en janvier 2018. Nous étions une poignée – cinq ? six femmes ? – à consacrer notre temps de midi à une enquête qualitative menée par l'ULB et l'UMons sur les freins rencontrés par les femmes journalistes dans leur parcours professionnel. Un témoignage m'a particulièrement marqué : une freelance qui couvrait un sujet spécifique, depuis plusieurs années et à rythme régulier, pour un titre de presse quotidienne. Elle aurait aimé accroître son nombre de piges et, surtout, élargir son champ de travail pour ce client. Rien de tout cela ne semblait possible ; le journal n'ayant apparemment rien d'autre à lui proposer, et certainement pas un contrat de salariée. Pendant ce temps, au sein du même service, des pensionné-es rédigeaient quantité d'articles qu'elle aurait aimé fournir ou proposer, si on lui en avait laissé l'occasion. Ce jour-là, en janvier 2018, elle nous partageait sa colère et demandait : à quand la relève ?

"Et toi, pourquoi tu restes?"

Cinq ans plus tard, je la contacte. Elle m'annonce avoir quitté le journalisme deux mois à peine avant notre conversation, confirmant le terrible constat de l'enquête de 2018 : les femmes journalistes quittent généralement la profession autour de 35 ans. En 2023, son malaise persiste sur la présence de pensionné-es dans les rédactions. Certains cas la choquent carrément. "Mais je ne veux pas généraliser", dit-elle. Tu tireras les conclusions qu'il faut avec d'autres échos que le mien".

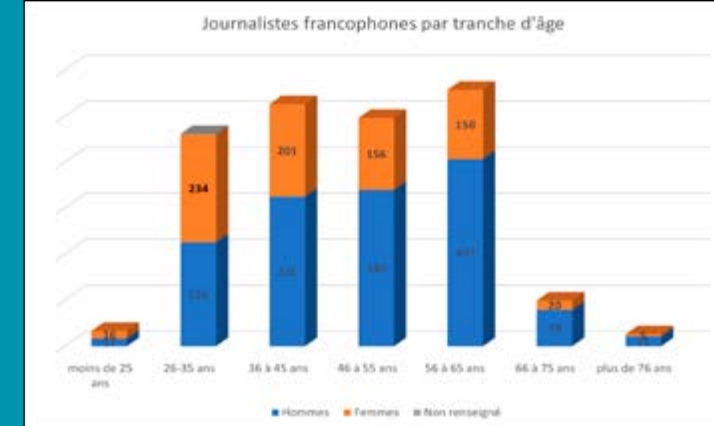
J'en ai cherchés. La rapidité avec laquelle chacun-e cite un consœur ou un confrère qui bosse au-delà du passage à la pension est impressionnante... Tu as interrogé untel, tu as pensé à cette journaliste, etc. De mars à août 2023, j'ai donc accumulé une série de conversations et d'interviews avec et au sujet des journalistes pensionné-es. La liste des sources formelles se trouve en page 6 ;

les extraits de leurs propos ci-dessous. Mais d'abord, quelques données chiffrées.

### LE CHIFFRE : 5,5% DE LA PROFESSION

La base de données de l'AJP compte 101 agréé-es au titre de journaliste et regroupé-es sous l'appellation "pensionné-es actif-ves" (85 pensionné-es et 16 prépensionné-es, qui ne perçoivent pas de rémunération complémentaire, au risque de perdre leur allocation de prépension payée par l'ONEM). Cela représente 5,5 % des affilié-es (total : 1.851 journalistes). Le dernier "Portrait des journalistes belges", publié en juin 2023 par trois universités (ULB, UMons et UGent), obtient le même pourcentage : 5,4 % des journalistes – au niveau belge comme au niveau francophone – sont à la retraite tout en travaillant encore. C'est une légère diminution par rapport à 2018. Le "Portrait" précédent recensait 7 % de la profession sous le statut de "pensionné-es actif-ves", dont une majorité en presse écrite : 48,3 % en presse périodique (soit 41 personnes), 30,8 % en presse quotidienne (26 personnes), 14,5 % du côté des pure players (12 personnes), 8,7 % dans le secteur audiovisuel (7 journalistes) et 7,4 % en agence de presse/photo (6 personnes). Sans surprise, 81 % de ces journalistes pensionnés actifs étaient alors des hommes (dans les mêmes proportions que chez les journalistes 55+). Ils avaient en moyenne 70 ans (la fourchette allant de 59 à 84 ans) et 39 ans de carrière au moment d'accéder à la pension.

En 2023, le "Portrait des journalistes belges" ne propose plus de données aussi précises sur les journalistes à la retraite, encore moins sur les médias qui les emploient – d'où l'intérêt des entretiens menés pour cet article. Alors, qui fait quoi ? Certain-es rédigent tous les jours ou presque, jusqu'à faire tourner une boutique entière, comme une section de journal, le supplément d'un périodique ou un site d'information type pure player. Ce travail quotidien, relativement proche de l'actualité, empêche telle personne d'écrire des bouquins par exemple, ce qui lui plairait pourtant. D'autres retraité-es se tiennent volontairement



Ce graphique présente la distribution par tranche d'âge des journalistes francophones et germanophones en activité (femmes en orange, hommes en bleu). Chiffres issus de la base de données AGJPB (août 2023).



Difficile de lâcher une vie de journalisme. En l'absence de la transmission, rester disponible est une option qui arrange les rédactions. Elles gagnent à collaborer avec des journalistes expérimenté-es devenu-es bon marché. Ph.: Belpress

plus éloigné-es de l'actualité et travaillent à moindre fréquence que leurs homologues actif-ves en presse quotidienne.

Telle signature rédige pour son employeur historique ; telle voix a trouvé de nouveaux clients. Si un quart des agré-es au titre repris sous le statut de "pensionné-e actif-ve" mentionne la RTBF comme dernier employeur avant le passage à 65 ans, ces ancien-nes salarié-es du service public ont, semble-t-il, diversifié leur activité sans quitter le champ du journalisme. On me cite : répondre à des interviews d'ancien-nes collègues, intervenir à l'Université des aînés (UDA), écrire un livre, porter une casquette plus associative ou militante.

Une série de 65+ s'investit aussi dans les multiples conseils et jurys qui composent la profession (CDJ, AJP, AGJPB, CSEM, Fonds pour le journalisme, Sportspresse.be, etc). Sans elles et eux, il n'est pas certain qu'on parvienne à combler l'ensemble de ces mandats bénévoles... En contrepartie, la moyenne d'âge de ces

instances reste plutôt haute et la diversité assez faible.

Qu'ils et elles travaillent jusqu'à six jours/semaine ou réalisent deux documentaires sonores par an (les deux cas de figure m'ont été décrits), les quinze journalistes interviewé-es fonctionnent sous le statut d'indépendant-e à titre complémentaire, qui complète leur statut de retraité-e. Ensuite, deux scénarios : (1) le deal proposé généralement par les titres de presse quotidienne, à savoir un forfait mensuel de +/- 2.000 euros bruts/mois contre une grande disponibilité et beaucoup de papiers ; (2) être payé à la pige, au signe ou au format, un tarif à négocier et, éventuellement, un plafond maximal de commandes à respecter. Dans les deux cas, les rémunérations (taxées) s'ajoutent aux allocations de pension perçues par l'État qui tournent, elles, autour de 2.100 € bruts/mois pour une carrière complète de salarié-e (lire page 9).

Notons que plusieurs journalistes (pré) pensionné-es fournissent aussi de la matière gratuitement à certains médias. L'AJP le

regrette. Elle s'oppose fermement au travail gratuit, à tous les âges et tous les niveaux de la profession. L'AJP ne prend, par ailleurs et à ce jour, aucune autre position vis-à-vis des pensionné-es actif-ves – l'idée étant d'abord de se pencher sur cette pratique. Si autant de journalistes travaillent au-delà des 65 ans, qu'en déduire de l'organisation de notre profession ?

### LE DILEMME : Y A-T-IL DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE ?

Parmi les éléments soulignés avec insistance en interview figure le souci de laisser suffisamment de place aux jeunes, grand point d'attention. "Si je sens que mes chroniques empêchent quelqu'un d'en faire une, je disparaîs à l'instant", souligne ainsi un journaliste pensionné. "J'ai vraiment le souci de ne pas prendre la place d'un jeune", ajoute un retraité très actif en presse quotidienne. Paradoxe : les 65+ soulignent

Suite en page 6

## LA MÉTHODOLOGIE : QUINZE INTERVIEWS DE JOURNALISTES 65+

Cette recherche a commencé en mars 2023 et s'est clôturée début août. Quinze journalistes pensionné-es ont formellement répondu à mes questions. Je les remercie pour leurs réponses, leur confiance et le temps consacré.

Classé-es par groupe de presse et/ou clients principaux : Jean-Claude Vantroyen (76 ans, Le Soir/Rossel&Cie), Colette Braeckman (77 ans, Le Soir/Rossel&Cie), Baudouin Loos (67/68 ans, Le Soir/Rossel&Cie, Orient XXI), Francis Van De Woestyne (67 ans, La Libre/LN24/IPM Group), Jean-François Jourdain (61 ans, départ volontaire à 60 ans, La Libre/IPM Group), Francis Colin (68 ans, Editions de l'Avenir/IPM Group), Dominique Simonet (68 ans, La Libre/IPM Group, Le Moniteur Automobile, Larsen, Roadbook magazine), Martine Vandemeulebroucke (68/69 ans, Alter Echo, le supplément Si-mineurs du Ligeur, la revue du CIRÉ, Imag du Centre bruxellois d'action interculturelle), Patrick Anspach (67 ans, indépendant notamment pour L'Echo/Mediafin), Nicole Debarre (68 ans, Université des Aînés, La Première/RTBF), Dominique Delhalle (XX ans, Sportspresse.be, La Première/RTBF), Marc Molitor (72 ans, ex-RTBF, cartes blanches/campagnes... entre journalisme et activisme), Alain Vaessen (XX ans, ex-RTBF, CDJ/CSA/CSEM), Gabrielle Lefèvre (72 ans, Entre Les Lignes, ABIPP, Commission d'agrégation), Jean-Claude Matgen (XX ans, Fonds pour le journalisme). Patrick Anspach (67 ans, indépendant notamment pour L'Echo/Mediafin) a également participé à cette enquête, quelques mois avant son décès (lire notre hommage en page 11) – magnifiques échanges et conversations, superbe rencontre.

S'ajoutent deux interviews en ON en provenance du groupe IPM : Arlette Pommier (ressources humaines) et Daniel Lapraille (chef d'édition Namur Luxembourg, L'Avenir). La responsable des ressources humaines de la rédaction du Soir, contactée en avril, n'a pas souhaité commenter les motivations de Rossel à collaborer avec des pensionné-es. Même difficulté à obtenir un entretien avec les responsables hiérarchiques des rédactions de la RTBF.

Nous avons opté pour une anonymisation complète des citations extraites des quinze entretiens de pensionné-es, afin de concentrer l'attention sur les enjeux collectifs plutôt que les situations et les commentaires individuels.

Suite de la page 5

que le danger existe ("il y a dans certaines rédactions encore quelques anciens journalistes qui font un peu d'ombre aux jeunes", glisse un aîné), mais chacun et chacune affirme que sa présence ne gêne personne. "Je ne prends la place de personne, sinon j'arrêteraient tout de suite", déclare une interlocutrice. "Il me semble que ma collaboration ne prive personne d'un vrai job, poursuit un quatrième intervenant. C'est un point sur lequel je suis très sensible. Je ne veux surtout pas priver un jeune d'un salaire mensuel ou l'empêcher de percer dans la profession."

Un "vrai job" reste un concept à définir, mais plusieurs retraité-es expliquent s'être fixées des balises pour éviter, disent-ils et elles, de monopoliser le terrain. Ainsi, on propose de : lâcher son ancien domaine d'expertise pour éviter de chaperonner les collègues qui reprennent ladite matière ; laisser la couverture de l'actualité (dite "chaude") aux salarié-es des rédactions ; espacer les collaborations ("ne pas en faire trop, sinon on casse le marché") ; travailler systématiquement en équipe ; concevoir une rubrique à part entière, sorte de production éditoriale unique, pour rester sur ses plates-bandes de pensionné-e.

Cette dernière proposition est probablement la plus concurrentielle de toutes celles entendues de la bouche des retraité-es qui bossent encore, puisqu'il s'agit de mettre tous-tes les indépendant-es sur le même pied, quel que soit leur âge. "Je suis un indépendant comme un autre, développe cette personne. Si quelqu'un vient avec un projet concurrent, qu'il le fasse, mais je pense qu'on me propose de rester parce que j'apporte quelque chose en plus aux lecteurs. Et puis, qui dans la rédaction pourrait se mettre OFF de la machinerie quotidienne pour avoir le temps de faire ce que je fais ?", demande ce journaliste qui signe ici, et peut-être malgré lui, un excellent plaidoyer pour une rémunération décente d'un journalisme plus chronophage.

## LA LOGIQUE MANAGÉRIALE : RÉDUIRE LES EFFECTIFS

Côté pensionné-es, personne n'est dupe. "Ils ne vont pas me le dire, mais je sais que c'est moins cher de travailler avec moi que d'engager quelqu'un – ce que je regrette", souligne une personne qui fonctionne au forfait mensuel. Autre son de cloche : "Je coûte nettement moins cher qu'un journaliste plus jeune. Je m'interroge souvent sur la pertinence de ma présence dans la rédaction. Mes collègues me répondent toujours que mon départ ne permettrait pas d'engager

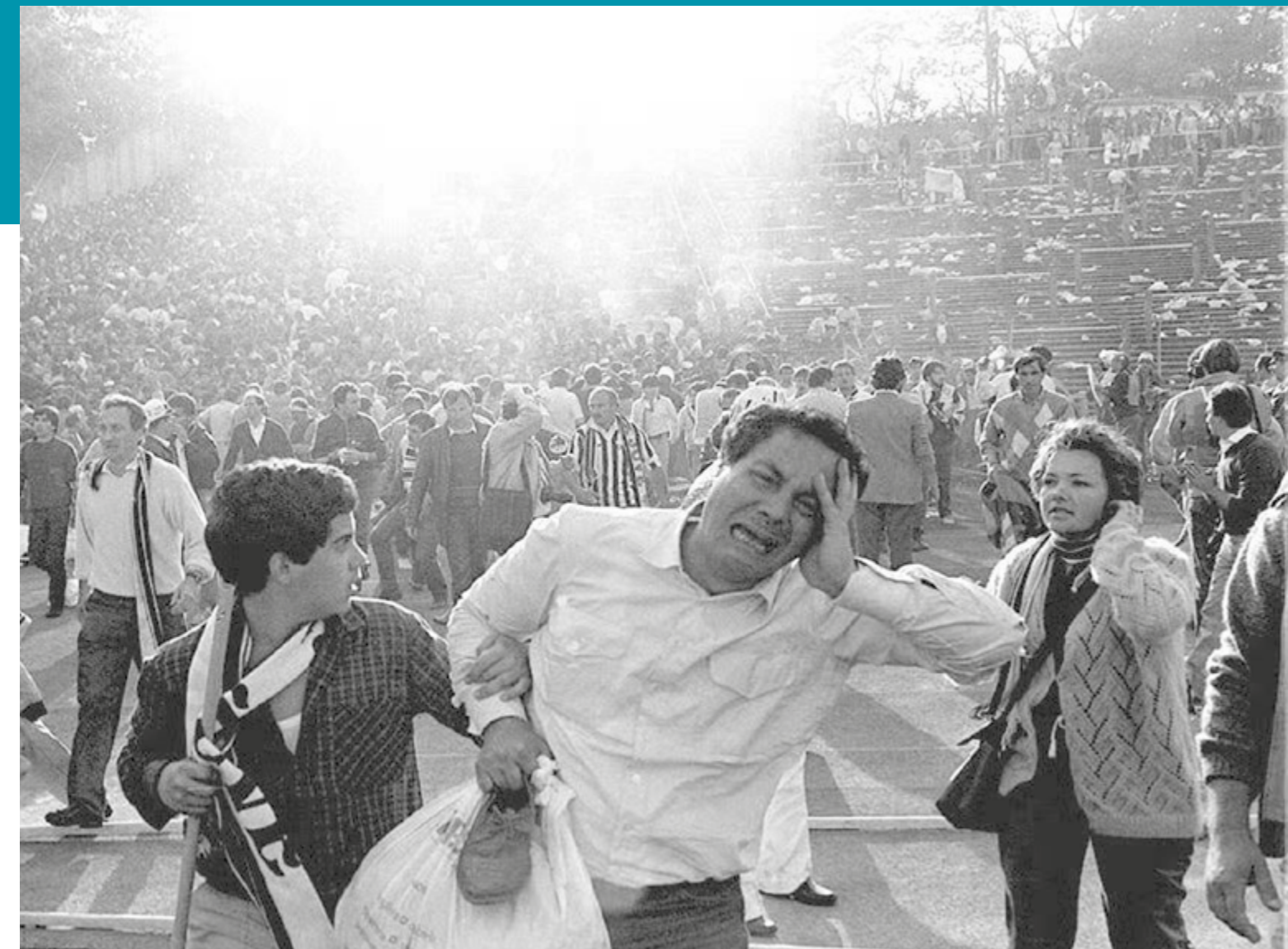
quelqu'un, puisque ce ne sont pas les mêmes dimensions de salaire. Alors mes scrupules... Je peux me les garder." Un journaliste parti avec un plan de licenciement collectif pour permettre à ses collègues plus jeunes de rester en place, ajoute ceci : "Les départs ne sont plus remplacés. Aujourd'hui, l'idée n'est plus de rajeunir les rédactions, mais de les réduire." Une quatrième personne conclut : "Le média pour lequel je travaille préfère publier un mauvais papier gratuitement qu'un bon papier qui est cher. Et puisqu'ils peuvent avoir les deux – bon et pas cher – ils ne vont pas se priver..."

Arlette Pommier, responsable des ressources humaines chez IPM Group, confirme avec franchise une partie de ces propos. "Les journalistes sortants ne sont en principe plus remplacés, dit-elle. Il y a de moins en moins

"Mes scrupules, je peux me les garder"

d'articles papier, de plus en plus sur le web. Ce sont des articles plus courts. Nous avons donc besoin de moins de monde." On assiste effectivement à un écumage progressif chez IPM. Les collaborations de toute nature diminuent – freelances, faux indépendant-es, seniors. Il reste à ce jour encore cinq collaborations régulières entre IPM et des journalistes retraités (uniquement des hommes, allant de 66 à 85 ans), soit moins qu'auparavant. Fin 2022, plusieurs journalistes pensionnés ont vu leurs collaborations s'arrêter avec leur ancien employeur. Si ces dernières collaborations cessaient également, le groupe IPM manquerait-il de contenu ? "En culture peut-être, mais dans les autres services, non, estime Arlette Pommier. Si, par exemple, notre journaliste pensionné spécialiste des faits divers arrêterait d'écrire pour nous, et bien un autre journaliste prendrait la relève sur ce dossier... Voilà."

Un pensionné qui pige pour un titre du groupe nuance cependant le propos : "Lorsque je suis absent, c'est la croix et la bannière pour trouver un remplaçant". Il voit passer les emails. Qui est dispo pour couvrir tel événement ? Etc. Personne ne l'est, ou bien c'est toujours le même journaliste indépendant, en début de carrière, qui accepte de faire le déplacement contre une pige microscopique. Donc non, ce retraité n'a pas le sentiment de prendre le travail à qui que ce soit, et ce malgré le nombre important de pages qu'il fournit chaque



Le drame du Heysel (29 mai 1985) figure au nombre des événements cités comme ceux que les journalistes pensionné-es seraient particulièrement aptes à raconter. Ph.: Belga.

mois. Et oui, poursuit-il, évidemment que le tarif des piges (bien trop bas) fait partie du problème. "Ce n'est pas possible de commencer une carrière avec ces montants-là, confirme un collègue. En complément à la pension, ça passe. Mais sinon..."

## LES ATOUTS : PEU CHER, DISPONIBLE, EFFICACE ET PLEIN DE SOUVENIRS

Interrogé sur une collaboration en particulier, comme illustration d'un phénomène plus large, Daniel Lapraille, chef d'édition de L'Avenir Namur-Luxembourg, répond : "Ce journaliste pensionné a une très bonne expertise. Il connaît la maison, maîtrise nos logiciels, c'est un gros avantage. Il a un fameux carnet d'adresses et ne doit pas commencer à zéro. Quand il faut 1h30 à un jeune pour pondre un papier, ça lui prend vingt minutes. Maintenant, si la collaboration devait s'arrêter, le journal ne serait pas en péril... Personne n'est irremplaçable et on pourrait s'en sortir sans lui – ce que je ne souhaite pas, hein ! – mais oui, on aurait du mal à le remplacer au pied levé avec autant de qualité et de pertinence."

"L'expérience joue surtout en ma faveur", poursuit une interlocutrice, active en presse

écrite également. Elle entend par là : écrire vite et facilement, connaître les ficelles du métier, réagir au quart de tour. Les nécrologies sont probablement l'exemple ultime de l'efficacité et de la disponibilité des retraité-es. Enterrer les mort-es, n'est-ce pas, est une compétence journalistique à part entière, acquise au fil

"L'expérience joue surtout en ma faveur"

des ans, facilitée par les archives et les images stockées en soi. "Je sais que mon téléphone va sonner. Ce sera la rédaction pour me demander d'enterrer telle ou telle personne. Et je le ferai, c'est comme ça. La disponibilité à l'information reste là", décrit un 65+.

On m'a cité le drame du Heysel ; on m'a cité Mobutu et le passé colonial belge ; on m'a cité Woodstock, le jazz et les groupes de rock des années 1950 à 1980... comme autant d'événements que les journalistes pensionné-es seraient particulièrement aptes à raconter, puisqu'ils et elles sont "les derniers des rédactions à les avoir vécus". C'est l'argument historique. Journalistes de mémoire, pour

sûr, notre panel resterait dans le game pour raconter le passé. Jusqu'à verrouiller la couverture de ces sujets ? Un sous-entendu plane sur certains échanges : "Qui d'autre que moi pour..."

En découlent d'intéressantes réflexions, qui dépassent le cas des pensionné-es, sur l'égo et l'interchangeabilité des journalistes ("les lecteurs aiment mes textes car c'est moi qui les signe", estime ainsi un interlocuteur) ; des discussions sur le profil des journalistes engagé-es par les médias pour documenter le présent et raconter le passé. Qui raconte quoi, et surtout comment. Ici, on souligne qu'il n'y a "rien de pire qu'une rédaction composée que de jeunes". Là, on pointe la violence du milieu et des hiérarchies qui déconsidèrent les journalistes plus âgé-es – "et ça commence dès qu'on passe 45 ans".

## LE CONSTAT : UNE ABSENCE TOTALE DE TRANSMISSION

Et si les journalistes 65+ craignaient, notamment, la disparition de leur champ d'expertise ou de leurs connaissances, s'ils et

Suite en page 8

Suite de la page 7

elles venaient à clôturer définitivement leur carrière ? *"Tant je suis là, c'est bien, on prend mes papiers, mais quand je ne suis pas là ou lorsque je ne serai plus là, on s'en fout des sujets que je couvre habituellement... C'est cela qui me gêne"*, développe une source.

Cette inquiétude est compréhensible puisqu'il ressort de cette recherche une absence quasi générale de transmission des dossiers et de l'expertise au sein des rédactions – ce que les pensionné-es regrettent vivement. *"Si on m'avait dit, un an ou deux avant la retraite, tu veux bien prendre quelqu'un, le former et après, tu t'en vas ? J'aurais répondu "oui" évidemment. Mais ça ne s'est pas fait. Le passage de flambeau n'est pas une préoccupation. On a tous le nez*

## "J'ai envie de croire que les choses vont changer"

dans le guidon, on fonctionne au jour le jour", indique un interlocuteur. Un collègue : *"Si on engage un ou une jeune journaliste passionnée par les matières que je couvre, je la mets sur orbite, je la prends sous mon aile, je lui file des contacts et voilà, c'est parti !"*

Les exceptions existent. Francis Van de Woestyne et Dorian de Meeûs semblent échanger H24 à La Libre, bureaux côte à côte, avec une volonté délibérée de se transmettre une pratique éditoriale (*"cette transmission est essentielle"*, commente le premier). Dans un autre quotidien, un duo retraité/trentenaire est en cours de passation.

Ailleurs ? Une transmission passive ou implicite, tout au plus, avec des collègues plus jeunes qui demandent un numéro de téléphone ou un conseil aux aîné-es, qui les transmettent avec plaisir. Former des collègues, par exemple, est rarissime. *"On l'a fait à notre initiative – la rédaction locale et moi. Notre employeur n'a pas fait barrage, mais ce n'était pas structurellement prévu"*, pointe un ancien salarié d'une grande maison. Un autre ressentit : *"Personne n'a repris mes matières de façon spécialisée, elles sont laissées en friche. J'ai une bibliothèque remplie de documentation, qui voudrait reprendre tout cela ? Je comprends que ça n'intéresse personne, mais je regrette quand même qu'aucune transmission ne soit organisée. J'aurais aimé rester à mi-temps pour faire une passation, mais ce n'était pas possible. Mon employeur cherchait des profils qui maîtrisent internet, le numérique, le mobile... Pas des journalistes d'expertise ou de dossiers, qui*

intéressent moins aujourd'hui."

## LE BIAIS : OÙ SONT LES 30-65 ANS ?

Il a fallu un peu de temps avant que l'un des biais de cet article me saute aux yeux. Tant dans la formulation des questions que dans les réponses obtenues, nous sommes tous et toutes parti-es du principe que la transmission se faisait forcément depuis les journalistes sortant-es et retraité-es (jusque-là, OK) vers les journalistes "entrant-es", jeunes et fraîchement sorti-es des études supérieures. Nous avons beaucoup parlé des collègues de moins de 30 ans et de ceux de 65+, plaçant sous cloche le segment majoritaire de la profession. Pourtant, les journalistes 30-65 sont loin d'être immobiles. Leurs envies, parcours, carrières, statuts, relations à l'expertise... évoluent constamment. Le passage de flambeau pourrait totalement se faire avec des journalistes nés-es après 1970.

Ainsi, la discussion a souvent tourné autour de l'incompatibilité entre un journalisme numérique et généraliste (attendu des jeunes recrues) et un journalisme d'expertise (plutôt porté par les seniors). Tableau binaire renforcé par l'argument du temps, dont les "jeunes" ne disposent plus vraiment alors qu'il s'agit d'un facteur indispensable à la constitution d'une expertise. *"Il y a vingt ou trente ans, il y avait davantage de journalistes spécialisés dans un domaine et qui ne faisaient que cela. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les jeunes sont formés pour faire toutes les facettes du journalisme"*, analyse une interlocutrice. Le très récent *"Portrait des journalistes 2023"* (ULB/UMons/UGent) confirme d'ailleurs cette perte d'expertise – sans analyser l'âge des journalistes concerné-es. En 2023, 20 % de la profession ne s'octroie aucune spécialisation, contre 16 % en 2018 et 18 % en 2013. Autrement dit : 1 journaliste sur 5 se considère aujourd'hui "touche à tout". Les aîné-es s'en rendent bien compte – d'où la question, légitime, de la pérennisation de l'expertise.

## LA QUESTION : PARTIR OU RESTER ?

*"Le Soir aurait tort de se passer de Colette Braeckman"*, me déclare un interlocuteur, pour désigner un cas emblématique, qui résume à lui seul la qualité de l'expertise en jeu et, dès lors, le risque de la perdre. De fait, il semble plutôt clair, à la lecture de ce dossier, que le maintien des aîné-es est intéressant et

confortable pour certaines rédactions. Chaque partie peine à lâcher l'affaire. Les pensionné-es interviewé-es semblent, à certains égards, tiraillé-es entre plusieurs pôles. Faut-il rester pour préserver une certaine qualité de contenu à proposer au public, sachant qu'on joue le jeu des employeurs ? Rester pour préserver son identité de journaliste ? C'est ici que sortent une série de préjugés sur l'absence d'activité professionnelle... (*"Je ne vais pas rester à la maison et ne rien faire"*; *"Qui suis-je si je n'écris plus ?"*) Ou bien faut-il partir, même à contre-cœur, et laisser de la place, tout en croisant les doigts pour que les médias engagent après son départ ? Et partir pour faire quoi ? Puisque certains aiguillages, comme un parcours plus engagé ou militant, se prennent difficilement en journalisme... Etc, etc. Réflexions, hésitations, choix à poser.

Chaque option comporte sa dose d'altruisme et d'égoïsme – défendre le journalisme, soutenir les collègues, pérenniser son empreinte. À la question *"Et toi, pourquoi tu restes ?"*, la première réponse obtenue des quinze personnes interviewées est cependant, et tout simplement : *"Parce que j'adore ça"*. *"Ça me permet de rester dans le métier. Je le pratique depuis que j'ai 19 ans. J'aurais du mal à arrêter du jour au lendemain... Le journalisme est prenant et captivant"*, sourit un protagoniste. Un deuxième témoin répond que son boulot et son domaine d'expertise le passionnent toujours. *"Si ma collaboration actuelle devait cesser, j'essayerais de collaborer avec d'autres médias"*, indique-t-il. *"J'ai l'impression qu'en vieillissant, je suis arrivé à un point où je connais bien les dossiers, bien que je continue d'en apprendre tous les jours et que je multiplie toujours les sources pour chacun de mes papiers."* Ici : *"Parler de quelque chose qu'on aime, c'est génial."* Là : *"Aller sur le terrain, voir des gens... J'ai parfois l'impression de commencer une deuxième carrière. J'ai retrouvé l'essence du métier."* Dans la même veine : *"Je continue par plaisir. Je ne saurais pas me passer d'écrire. À*

## "Ça permet de rester jeune"

*la fin de ma carrière de salarié, je n'étais plus autant sur le terrain. J'étais au bureau pour faire atterrir les papiers des autres. C'est donc une petite revanche. Ça permet de rester jeune aussi, de causer avec les gens. Et sans vantardise, je connais mon sujet par cœur, donc bon..."*



Les pensionné-es interviewé-es semblent tiraillés: faut-il rester pour préserver une certaine qualité de contenu à proposer au public, sachant qu'on joue le jeu des employeurs ? Rester pour préserver son identité de journaliste? Ph.: Belga

La majorité des personnes interviewées ne mentionnent pas de motivation financière à rester actives sur le marché du journalisme. C'est évidemment un double avantage pour les médias : les retraité-es ont l'expérience et le plaisir de travailler, quel que soit le tarif. Les revenus tirés des piges sont un complément plus qu'une nécessité, répondent douze pensionné-es sur quinze.

Si les nuances proviennent, sans surprise, des

femmes et des anciens freelances, nettement moins bien loti-es que les salarié-es (et spécialement les hommes aux longues carrières pour une seule maison). *"Au début, le montant de retraite ne me suffisait pas, j'avais vraiment besoin de piges en plus pour faire face à toutes mes dépenses, se souvient une personne qui a traversé quelques années de galère, de 59 à 63 ans, sans revenus réguliers suite à un licenciement et en attendant une retraite anticipée. Maintenant, ce n'est plus le*

*cas. Les piges sont un confort en plus, c'est clair, pour payer mes assurances ou des vacances, mais je travaille surtout par plaisir."* Un retraité avec une carrière complète de freelance ajoute : *"J'ai mis de côté pendant des années, mais au moment du passage à la pension, puisque je n'avais pas une carrière complète, ma pension était de 1.100 €. Avec la pandémie et l'inflation, c'est monté à 1.400 €. À 300 € près, c'est le montant de mon loyer..."*

Suite en page 10

## 2.100€ BRUTS PAR MOIS

Une pension élevée pour les journalistes salarié-es, grâce au régime spécial de 1971.

En 2021, 1.227 journalistes professionnel-les disposaient d'une pension de retraite en Belgique (à distinguer de la pension de survie). Ces données, obtenues auprès du SPF Pension, regroupent les journalistes wallon-nes, flamand-es et bruxellois-es, belges vivant à l'étranger, salarié-es et indépendant-es. En 2021 toujours, le montant moyen de la pension de retraite des journalistes (salarié-es uniquement et pour une carrière moyenne de 35,6/45<sup>èmes</sup>) était de 2.092 € bruts par mois, indexé depuis. Il s'agit d'une moyenne qui gomme les écarts de pension entre hommes et femmes, pourtant bien réels et accentués notamment par la réforme des pensions de 1996. Bon nombre de journalistes belges perçoivent donc un montant de pension largement

supérieur à la moyenne nationale, qui tournait autour de 1.363 € bruts par mois en janvier 2021 (pour une carrière complète de salarié-e). Les pensions des journalistes sont plus élevées grâce notamment au régime spécial de 1971, qui modifie le calcul de la pension, et initialement prévu pour récompenser l'attitude des journalistes durant les deux guerres mondiales. Ce régime prévoit une majoration de 33,33 % (maximum) des montants de retraite, calculée au départ des salaires annuels réels. Ce régime est uniquement valable pour les journalistes salarié-es qui sont agr-és au titre de journaliste professionnel-le. Il est alimenté par des cotisations sociales supplémentaires, provenant des employeurs et des journalistes salarié-es. En 2021, 2.096 journalistes ont cotisé pour le régime spécial et les journalistes à la retraite concerné-es par le régime ont bénéficié, en moyenne, d'une

majoration de 23,5 % de leur pension. Sans le régime spécial de 1971, la pension moyenne des journalistes salarié-es et professionnel-les serait de 1.694 € brut/mois. L'AJP défend fermement ce régime que le gouvernement Di Rupo voulait, en 2011, faire disparaître ; l'AJP a obtenu son maintien. L'AJP se bat aussi depuis plusieurs années pour amener la RTBF à régulariser sa situation et verser à nouveau à l'ONSS les cotisations supplémentaires pour l'ensemble de ses journalistes salarié-es (2 % de cotisation patronale, 1 % de cotisation venant des journalistes). La RTBF ne cotise actuellement que pour 300 journalistes alors que, selon le service juridique de l'AJP, 400 employé-es environ devraient être couvert-es par ce régime. La RTBF accumule ce défaut de cotisation pour +/- 80 personnes depuis 20 ans.



Avec le statut de pensionné-e-s, le stress a disparu pour la quinzaine d'intervenant-e-s de ce dossier : "c'est plus décontracté...", "la pression en moins", "une période bénie"... bref la pension avec un hobby générateur de bien de satisfactions... Ph.: Belga

Suite de la page 7

## LA CONCLUSION : UNE ZONE DE CONFORT QUASI INACCESSIBLE ?

"Sérieusement, qui veut travailler au-delà de l'âge de la pension ?", me rétorquait une amie freelance à qui je parlais de ce dossier. Avec le passage à 66 ans et bientôt 67 ans, les départs à la retraite auront une autre teinte : plus de fatigue, cumulée à des conditions de travail en constante évolution (spoiler : les burnout explosent ; le sens au travail dégringole). Contacté par erreur pour cette enquête, car je pensais qu'il était déjà pensionné, un employé m'écrivait ceci : "J'ai encore quelques années à faire avant la retraite ;-). Et je ne continuerai certainement pas à travailler ;-)". Un autre journaliste pré-pensionné, parti avec un plan Renault à 60 ans pour éviter que ses collègues plus jeunes se fassent licencier (35 personnes devaient partir) : "Je n'ai pas de regrets, même si ça tape sur le moral de partir de cette façon. C'est quand même un licenciement, on n'est plus désiré, mal défendu par les syndicats... Mais une carrière dans le journalisme judiciaire, toutes ces affaires difficiles, les mœurs, les familles qui explosent... C'est comme un poison qui te reste en tête. Ça te travaille."

Les journalistes interviewé-es pour cet article ont en tout cas commencé leur

carrière quelque part entre 1970 et 1985. Le journalisme était tout autre ; l'organisation des rédactions aussi. Poursuivre le métier au-delà de 67 ans aura-t-il encore du sens pour d'autres générations qui pratiquent d'autres journalismes ? À moins que la nécessité financière, vu la précarisation de la profession, ne prenne le dessus sur l'envie de partir ou rester, avec plaisir ou nostalgie.

Une centaine de journalistes a donc choisi, à ce jour, de continuer à en être. "Tant que je ne me sens pas dépassée et que je ne perçois pas de réflexions négatives sur mon âge de la part de clients ou de collègues... je resterai", souligne une journaliste très attentive à l'âge, plus insidieuse encore que le sexisme, dit-elle. "Je continue d'être curieux, ce métier m'amuse, on ne m'a pas encore indiqué la porte, donc je reste", déclare un collègue. "Si je deviens gâteux ou que la qualité de mon travail baisse, je m'en irai, propose un sexagénaire. Mais tant que ça va..." Et ça va très bien, justement. Il poursuit : "Je vis une période assez chouette de ma vie professionnelle. Lire, écouter, rencontrer... C'est vraiment un bonheur d'avoir abandonné la partie un peu lourde du métier. Être chef de service, les réunions, la gestion des états d'âmes des différents journalistes... J'échappe à tout cela."

En résumé, "on ne nous emmerde pas". Les retraité-es auraient-ils et elles trouvé

le bon plan, la situation idéale ? "C'est plus serein, plus décontracté. Je suis à l'initiative des papiers que j'écris, on ne peut pas me mettre le couteau sous la gorge", décrit un journaliste. "Le stress a disparu", poursuit un autre interlocuteur. "Je me sens bien, c'est confortable. Je vis une période assez bénie de ma vie", conclut un confrère. (J'ai coupé ici trois autres extraits similaires, mais vous avez saisi le propos.) Allez, un dernier quand même : "Il y a la pression en moins. Je fais 80 % de ce que je faisais avant la retraite. Je suis privilégié de faire un métier que j'adore, avec l'indépendance des horaires. Je sais quand je dois remettre ma copie et voilà, c'est tout. J'apprécie aussi être correctement payé."

Il est rarissime, et donc étonnant, d'entendre des journalistes si enthousiastes sur leur quotidien professionnel. Ces quinze interviews m'ont fait découvrir une sorte d'espace privilégié qui les maintient certain-es journalistes à distance du pire des deux mondes : loin des contraintes horaires et managériales du salariat ; loin du stress financier vécu par la majorité des freelances, grâce à un revenu mensuel fixe, plutôt élevé, public. À une phrase du point final, je me demande : sont-ce les seul-es d'entre-nous à connaître cette zone de confort ? Ces conditions de travail – visiblement plus douces – existent-elles avant 40 ans de carrière.

Catherine Joie

## DROIT À L'OUBLI LA CURIEUSE VISION DES MÉDIAS DU PRÉSIDENT DU MR

Les propos de Georges-Louis Bouchez étonnent parfois, bien qu'ils aient, concernant les médias, une constance certaine.

Quoique ne pratiquant pas le néerlandais, Georges-Louis Bouchez, le président du MR, ne manque pas une occasion de s'exprimer dans des médias flamands, voire flamingants. Et ses propos ne manquent parfois pas d'étonner, comme dans l'interview qu'il a accordé au périodique Doorbraak, un média qui déclare se nourrir d'opinions, d'analyses, d'interviews, de points de vue, et même de points de vue antagonistes, qui vont au-delà de l'actualité quotidienne. Dans une perspective flamingante.

Interrogé par le magazine sur un éventuel lien entre culture et économie, Georges-Louis Bouchez explique qu' "où il y a une différence culturelle gigantesque, c'est dans les médias".

### "UN DISCOURS UNILATÉRAL DE GAUCHE"

"La Flandre, explique-t-il, a réussi, en partie grâce à sa culture entrepreneuriale, à faire apparaître l'intérêt du travail et des entreprises dans les médias. Le Voka (N.D.L.R.: l'organisation patronale flamande) est une organisation qui pèse sur le débat médiatique en Flandre. Dans les médias francophones, l'économie n'est pas considérée comme intéressante. Et par conséquent, les médias donnent surtout la parole à toute une série d'ASBL subsidiées, qui peuvent adresser leurs discours unilatéral de gauche aux téléspectateurs et aux lecteurs. Ce déséquilibre dans le discours public a son effet sur la population".

### "LA VOLONTÉ DE DIRE CE QUI EST BON OU MAUVAIS"

Plus avant, le président du MR ajoute : "des sondages montrent que 60% des Francophones veulent limiter les indemnités de chômage dans le temps, et un plus grand pourcentage encore est favorable au nucléaire. Des thèmes de droite donc. Mon parti progresse, parce qu'il est largement favorable à la neutralité de l'État, et s'oppose donc au port de signes politiques, religieux, ou philosophiques au guichet. Une grande partie des Francophones est donc d'accord avec des thèmes

de droite. Mais si le débat n'est pas correctement mené, c'est dû en grande partie, à nouveau, aux médias. Ceux-ci nourrissent beaucoup trop souvent des perceptions préconçues, parce que eux aussi veulent pouvoir dire ce qui est bon est ce qui est mauvais pour les gens".

On est curieux de voir si, lorsqu'un média francophone lui rendra la parole, Georges-Louis Bouchez s'exprimera de la même manière à son propos et à l'égard des autres médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On espère pour lui, néanmoins, qu'il aura lu Doorbraak dans son intégralité, car, quelques pages plus loin, le philosophe Johan Sanctorum dénonce la "culture marxiste" des médias flamands, et notamment de la VRT "dont les rédactions ne représentent et ne reflètent que des opinions de gauche (...). Si l'on relève par exemple la liste des points de vue exprimés dans De Standaard, cette monoculture progressiste de gauche est frappante".

Les médias belges, francophones comme flamands, seraient-ils donc tous "vendus" à la gauche et à l'extrême-gauche ?

Philippe Leruth



Georges-Louis Bouchez. Ph.: Belga

## Hommages

PATRICK ANSPACH: QUATRE DÉCENNIES AU SERVICE DES JOURNALISTES



Patrick Anspach est décédé ce 31 août 2023, la maladie l'a rattrapé juste avant ses 70 ans qu'il aurait fêtés en septembre. Il y a quelques mois, c'est l'AJP et la Commission d'agrégation qui l'avaient fêté : nous avions célébré ses 40 ans de présidences (et vice-présidences en alternance) à la tête de la Commission d'agrégation au titre de journaliste professionnel. 40 ans (!) pendant lesquels Patrick s'est dévoué sans compter son temps ni son énergie pour ses confrères et consœurs, en demande d'agrégation au titre ou lors des renouvellements quinquennaux, quand il s'agit de réexaminer plus de 2500 dossiers... Une tâche discrète, souvent ingrate, qu'il a assumée dans une ambiance bonne enfant et assidue avec ses autres collègues de la Commission.

L'Union professionnelle perd donc un de ses plus anciens et fidèles bénévoles et veut ici lui rendre un hommage sincère. Journaliste indépendant, spécialisé dans l'aéronautique, et reconnu pour son expertise dans toutes les machines volantes, Patrick a commencé sa carrière en 1975 pour Europe 1 et l'Agence centrale parisienne de Presse. Indépendant, il l'est resté toute sa carrière, même s'il a essentiellement travaillé pour l'Echo (de la Bourse à ses débuts). Nous perdons aussi un compagnon de route fidèle, qui avait à cœur de défendre les journalistes indépendant-e-s, notamment au Conseil de direction de l'AGJPB à la fin des années '80. Un homme parfois bougon mais le plus souvent charmant, qui n'avait pas sa langue en poche, qui aimait rire et profiter de la vie. Il était aussi la mémoire de la Commission, de sa jurisprudence en application de la loi du 30 décembre 1963, à la réforme de laquelle il avait ces derniers mois activement participé. (M.S.)